DÉPARTEMENT **ILLE-ET-VILAINE**
ARRONDISSEMENT **REDON**
CANTON **BAIN DE BRETAGNE**

COMMUNE SAULNIÈRES (35)

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213503212-20260322-2026015-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Dimanche 22 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	15
VOTANTS :	15
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 18 h, sous la présidence de **M. LE GUEHENNEC Laurent**, maire sortant. **Mme CID Jacqueline,** doyenne de l'assemblée**,** a pris la présidence pour l'élection du nouveau Maire. Enfin, **M. Ludovic BABIN-TOUBA**, maire nouvellement élu, a pris la présidence à la suite directe de son élection.

Date de convocation : 18 mars 2026.
Étaient présents : MM. BABIN-TOUBA Ludovic, JOURDAN Anne-Sophie, VALOIS Dominique, CONAND Cathel, LE MOIGNO Vincent, AYOUB Leïla, LACIRE Ludovic, RATTO Ceyliane, ROUX Guillaume, CID Jacqueline, MORAT Jules, KERBOAS Chloé, LE GUEHENNEC Laurent, ANTIN Séverine, DENIEL Franck.
Absent(s) excusé(s) : Absent(s):
Secrétaire de séance : Mme JOURDAN Anne-Sophie est désignée secrétaire de séance. Elle est assistée par M. GANDON Adrien, le secrétaire général de la mairie.

2026015 | Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal.
Ce pourcentage donne pour la commune de SAULNIERES un effectif maximum de quatre adjoints.

Il rappelle qu'en application de la délibération du 18 décembre 2025, la commune dispose à ce jour de trois adjoints. Pour assurer le bon fonctionnement des services, il propose que le Maire dispose de quatre adjoints, ce qui était le cas avant le 18 décembre 2025.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, **le Conseil Municipal décide de fixer à quatre le nombre des adjoints au Maire de la commune de Saulnières**.

Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents

Le Maire,

M. Ludovic BABIN-TOUBA.

MAIRIE de SAULNIÈRES
ILLE ET VILAINE